

Direction

N/Réf. : MP/ER/2012/12-021

## DECISION

### **Nomination du directeur par interim du département de formation Mécanique et Energétique LE DIRECTEUR DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE UNIVERSITAIRE DE MARSEILLE**

- Vu** le code de l'Education et notamment ses articles L713-2 et L713-9 ;
- Vu** le décret n°85-1243 du 26 novembre 1985 modifié portant création d'instituts et d'écoles internes dans les universités et les instituts nationaux polytechniques ;
- Vu** le décret n°2008-618 du 27 juin 2008 relatif au budget et au régime financier des établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel bénéficiant des responsabilités et compétences élargies ;
- Vu** le décret n° 2011-2010 du 24 août 2011 portant création de l'université d'Aix-Marseille
- Vu** l'arrêté du 26 novembre 2012 portant nomination du directeur de l'école polytechnique universitaire de Marseille ;
- Vu** les statuts de l'université d'Aix-Marseille approuvés par l'assemblée constitutive provisoire du 14 octobre 2011 ;
- Vu** les statuts de l'école polytechnique universitaire de Marseille, approuvés par le conseil d'administration de l'université d'Aix-Marseille en sa séance du 27 mars 2012 ;

### DECIDE

#### **Article 1<sup>er</sup> : Nomination**

**Christophe LE NILIOT, professeur des universités, est nommé directeur par intérim du département de formation Mécanique et Energétique** de l'école polytechnique universitaire de Marseille à compter du 17 décembre 2012.

Cette nomination prendra fin à la désignation d'un directeur de département par le conseil de l'école.

#### **Article 2 : Exécution**

Le responsable administratif de l'école est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, le 17 décembre 2012  
Le Directeur de Polytech'Marseille



Philippe DUMAS  
Le Directeur de Polytech'Marseille